

Sébastien Durand, *Les entreprises de la Gironde occupée (1940-1944). Restrictions, intégrations, adaptations*, 2 vol., Thèse pour l'obtention du doctorat (dir. Christophe Bouneau), Université Bordeaux Montaigne, 8 décembre 2014, 1602 p.

RÉSUMÉ

Au regard de la trajectoire des entreprises girondines à la toute fin des années 1930, nous devons bien admettre que celles-ci, dès avant la signature de l'armistice, ont déjà l'expérience d'une première rencontre, douloureuse pour certaines, avec la diminution des ressources disponibles et la reconstitution des débouchés. Le choc de la déclaration de guerre, avec ses effets induits (la réquisition et la réglementation), est déjà rude pour les établissements, spécialement pour ceux tournés vers l'Afrique et l'outre-mer. Pour autant, tout au long de la Drôle de Guerre, le gouvernement est incapable de se muer en un véritable ordonnateur de l'économie de guerre, qui aurait opté pour une politique pesant réellement sur les quantités produites ou consommées. Le principe du rationnement est adopté de manière insuffisante et tardive. Aussi s'agit-il moins d'une politique authentiquement contrôlée et dirigée que d'une tentative déficiente de coordination et de remise en ordre de l'économie. Au mieux ce nouveau dispositif joue-t-il un rôle de transition – à ne pas négliger – entre le système économique libéral d'avant-guerre et celui instauré par le gouvernement de Vichy.

Pour tout ce qui touche au contrôle des prix et des salaires, à la gestion de la main-d'œuvre étrangère et même à la répression politique dans l'entreprise, le nouveau régime en place ne fait que reprendre – certes en en aggravant la portée ou en en changeant la signification – les mesures prises par la III^e République finissante. L'État français ne se contente pas de cela, puisqu'il manifeste l'ambition de réformer durablement et profondément les structures économiques, l'édifice social et l'organisation professionnelle du pays, dans une période complexe, incertaine et instable, marquée par la dégradation des conditions d'activité des entreprises et par la forte empreinte de l'occupant.

Cette empreinte se traduit en particulier par l'instauration d'effets de miroir, d'influences et de surenchères entre les ordonnances et les décisions allemandes, d'un côté, la législation et la réglementation françaises, de l'autre. Ces effets ne sont pas seulement visibles dans l'aryanisation des « entreprises juives », quand bien même il s'agit là du champ d'expression le plus macabrement efficace. La situation, telle qu'elle nous est retranscrite depuis notre territoire d'observations – la Gironde occupée –, touche de nombreux autres domaines : répartition des matières premières, surveillance des salaires, contrôle des prix, aménagement du temps de travail, instauration d'un régime de transport prioritaire, régulation des rapports dans l'entreprise (« paix sociale » française et « paix du travail » allemande). L'imbrication entre les exigences allemandes et les positions françaises est telle qu'une fois les effets ressentis par les entreprises, rétablir la logique des acteurs et le jeu des responsabilités respectives n'est pas aisé.

Cette logique de *convergences-surenchères* a deux conséquences principales. Les établissements girondins doivent d'abord s'adapter à un flot législatif et une frénésie réglementaire qui compliquent réellement la tâche aussi bien de l'agriculteur, de l'artisan, du commerçant que de l'industriel. Elles font face ensuite à une administration omniprésente et tentaculaire, formée de services ministériels dédiés, de novations administratives (comités d'organisation, inspection générale de la Production industrielle, intendance des affaires économiques) et d'acteurs plus traditionnels (administration préfectorale et communes).

Toutes ces composantes ont un point commun, celui d'être entravées dans leur fonctionnement par un excès de centralisme. Le modèle régional vichyste d'administration économique, assis sur des circonscriptions manquant d'homogénéité et condamné à l'éphémère par la présence de la ligne de démarcation, est mis en œuvre avec le souci constant de ne pas se séparer ne serait-ce que d'une fraction de prérogatives essentielles. Au moyen d'une *déconcentration centralisatrice*, dont la pratique se place à l'opposé des discours promettant l'établissement d'une décentralisation véritable, la verticalité ordonnatrice devient un véritable mode de gouvernance. L'État français ne montre pas là l'efficacité de sa politique économique, mais administre, au contraire, la preuve de son incapacité à s'adapter à l'évolution de plus en plus défavorable de la conjoncture à laquelle les entreprises, pourtant acteurs de base de l'économie, doivent s'adapter.

Les autorités allemandes assistent alors, sous leur domination et à leur profit, à la construction d'une *économie contrôlée et sur-administrée*, qui requiert la réglementation de plus en plus sévères de la production, de la distribution, de la répartition et de la consommation des matières premières, des articles fabriqués et des denrées alimentaires, et à laquelle les entreprises de la Gironde occupée sont contraintes de se plier. Ces mêmes autorités ne peuvent qu'accueillir favorablement les surenchères françaises, dans la mesure où celles-ci facilitent la réalisation de leurs objectifs économiques, surtout ceux du Haut commandement militaire en France (*MBF*), en proie à un sérieux problème de personnel, à un réel manque de moyens et à une multiplicité inquiétante d'acteurs côté allemand. Dotés de prérogatives économiques assez larges, grâce à une déconcentration peut-être plus aboutie que celle proposée par le régime de Vichy, les représentants du *MBF* à Bordeaux (*Militärverwaltungsbezirk, Feldkommandantur*) et les services locaux de l'armement (*Rüstungskommando*) peinent cependant à faire valoir leurs points de vue au sein de la *polycratie* nazie, alors que la présence du port en aggrave la densité. Les moments de coopération entre les services allemands (fermeture des établissements jugés non stratégiques, approvisionnement des entreprises préférentielles, protection contre les risques de guerre) laissent progressivement la place, surtout à compter de l'automne 1942, à une succession de mésententes et d'actions contradictoires. Celles-ci s'observent plus spécialement dans l'essor du marché noir nourri, à la grande colère de la Kommandantur, par les achats illicites des soldats et des unités militaires, et dans les profondes divergences de vue intra-allemandes portant sur la gestion et l'exploitation de la main-d'œuvre. La pénurie d'ouvriers, surtout qualifiés, provoque une opposition interne forte aux plans de déportation des ouvriers girondins en Allemagne et, par ricochet, une surenchère des rémunérations, dont les administrations et les entreprises allemandes (en particulier celles travaillant pour la *Kriegsmarine* et l'organisation Todt), sont à la fois responsables et victimes. S'affrontent deux logiques, que les occupants ne sont jamais parvenus à concilier : la réquisition/confiscation des ressources économiques, techniques et humaines prenant la destination de l'Allemagne ou bien leur exploitation sur place.

Par ailleurs, le régime de Vichy ne lésine pas sur les moyens, en vue de faire de l'entreprise une vitrine politique et idéologique (Révolution nationale) : cérémonies collectives, organismes d'entraide (Secours national), structures corporatistes, associations politiques, mouvements collaborationnistes. Armé d'un redoutable arsenal législatif et répressif, il parvient – avec le soutien des Allemands – à en faire un lieu d'*exclusion*, d'où sont violemment extraits les éléments jugés indésirables, que ce soit pour leurs activités politiques (les militants syndicaux et communistes) ou pour leur appartenance religieuse abusivement qualifiée de « raciale » (les juifs).

À l'inverse, la stratégie consistant à faire de chaque établissement un lieu d'*intégration* à ses idéaux, ne rencontre qu'un succès mitigé. La terre – en l'occurrence ici la vigne et le vin – offre au chef de l'État et à ses thuriféraires la surface d'accroche la plus solide avec le monde des entreprises girondines. Cependant, l'attachement des acteurs de l'entreprise à la personne même du maréchal Pétain, réel au début de la période, s'estompe progressivement sous l'effet des épreuves et des sujétions dont sont victimes les Girondins. Ce décrochement s'observe assez nettement chez les artisans et les petits patrons, même s'il convient de faire la part des choses entre la tonalité très alarmante des discours (« dictature des trusts ») et la réalité observée. De ce point de vue, la politique sociale de l'État français (Charte du travail et comités sociaux) ne permet pas – sauf exception – de ramener patrons et ouvriers dans le giron vichyste. Ces derniers attendent peu de choses du régime de Vichy, si ce n'est l'obtention d'avantages immédiats, visibles dans l'amélioration de leur ravitaillement et de la prise en charge de leurs frais médicaux.

Associer l'Occupation aux restrictions, aux réquisitions, aux destructions, aux spoliations est une étape attendue de ce travail, nécessaire même, ne serait-ce que pour rappeler à notre mémoire celles et ceux qui les ont subies. On ne peut pourtant se contenter de ce volet passif et insister sur les seuls effets défavorables et néfastes de la période sur l'activité des entreprises. Il convient de *mettre en mouvement* cette histoire, à travers les *stratégies d'adaptation* mises en place et appliquées, avec plus ou moins de réussite, à cette situation d'occupation. Il existe bel et bien de l'élan et du dynamisme, même en ces temps sombres. Patrons *et* salariés nous le montrent, les uns comme les autres.

Les ouvriers, en particulier, médiocrement nourris et insuffisamment rémunérés, ne peuvent être réduits à une masse inactive et politiquement atone. Malgré la pression exercée conjointement par Vichy et les occupants (contrôle de l'activité syndicale, interdiction de la grève, répression des leaders et des militants actifs), certains se mettent précocement en action : les « métallos » de l'aéronautique dès octobre 1940 et les dockers dès janvier 1941. Le sort douloureux et tragique des militants ouvriers, prisonniers à Bordeaux au fort du Hâ, internés au camp de Mérignac et exécutés au camp de Souge, n'illustre certes pas le comportement de la majorité des travailleurs girondins, mais il nous rappelle à chaque instant le risque et la valeur de l'engagement. Pour le reste, le tramnot désertant ses ateliers pour cultiver son jardin, le « métallo » utilisant le temps de repas pour attiser le mécontentement de ses collègues, le cheminot profitant du 14 juillet pour chantonner la Marseillaise, le poudrier détournant de l'alcool pour distiller sa propre liqueur, le wattman interdisant à des soldats l'accès à sa voiture nous ramènent à chaque fois à une double réalité : le maintien d'un esprit de contestation, d'abord, le glissement vers d'autres modalités d'expression, ensuite. Qu'il s'inscrive dans le cadre de manifestations patriotiques ou d'une désespérance sociale liée à la médiocrité du ravitaillement ou à l'insuffisance des rémunérations, l'éventail d'actions n'est pas si modeste que cela : lettres de contestations, débrayages, minutes de silence, distributions de journaux clandestins, diffusions de bons de souscription en faveur de la Résistance et même, sous certaines conditions, vols et absentéisme. La plupart de ces mobilisations ont souvent une portée assez limitée. Les dockers bordelais parviennent tout de même à donner un écho important à leurs revendications. Les manœuvres de freinage, qui interviennent dans les entreprises *intégrées* aux plans de l'occupant, constituent à la fois pour les travailleurs concernés le point d'orgue de leurs actions et le point de départ possible vers d'autres opérations relevant strictement de la Résistance (sabotages organisés, renseignement). La manière dont certains salariés jouent avec habileté sur la concurrence effrénée existant entre les administrations et les entreprises allemandes, afin de se mettre au service du plus offrant, est également, selon nous, le signe d'une certaine insoumission, en tout cas une réponse originale aux contraintes de la guerre. Alors qu'ils possèdent des moyens de pression et de coercition redoutables, les Allemands, déstabilisés, éprouvent les pires difficultés à maîtriser un élément pourtant indispensable à la réussite de leurs politiques économiques : le facteur humain.

Dans un contexte de graves pénuries (matières premières, main-d'œuvre, moyens de transport), les patrons girondins cherchent bien des alternatives à ce qu'on appelle communément la « collaboration économique » : utilisation de produits de remplacement, reconversion des activités, réadaptation de l'appareil productif, promotion d'une culture du troc et de la récupération, essor des pratiques illicites (marché noir). Si l'on tient compte de leur efficacité globale et de leur impact réel, ces stratégies ne sont majoritairement que des réponses à courte vue, d'autant que les pénuries nées de l'Occupation et les contraintes imposées par l'occupant en réduisent sérieusement la fiabilité et la portée. Les chefs d'entreprise doivent alors s'adapter à la construction d'un authentique *monopsonne*, contrarié et imposé, où l'Allemagne est parvenue à s'instituer le plus souvent cliente obligatoire et prioritaire.

Les politiques allemandes, contraignantes ou incitatives, peuvent très bien se concentrer sur *un établissement* (le Port autonome de Bordeaux, par exemple), concerner l'ensemble d'*un secteur* (le BTP) ou d'*une filière* (le bois de la forêt des Landes), viser *un type de fabrication* (production d'armements et d'articles militaires) ou bien se focaliser sur *un produit* (le vin). Mais la stratégie nazie qui impacte le plus significativement le tissu économique girondin est celle qui consiste à déconstruire, puis à refaçonner *le territoire de l'entreprise*. En utilisant la ligne de démarcation comme un *filtre* et un levier de pression, en mettant la main sur les matières énergétiques stratégiques (carburants, charbon de bois), en s'immiscant dans l'usage de chaque mode de transport (le navire, le train, le tramway, le camion, la voiture, la bicyclette), en y déterminant une stricte hiérarchisation des besoins, en imposant, enfin, leur règle dans le jeu de la compensation commerciale (clearing), les autorités occupantes, avec la collaboration de l'État français, sont parvenues à détourner les courants commerciaux, à fragmenter les marchés, à briser l'unité économique régionale. En somme à promouvoir un espace proche, un *périmètre obligé*, duquel les patrons ne peuvent s'extraire qu'en intégrant *nolens volens* les plans de la puissance allochtone.

Dans ces conditions, rares sont les entrepreneurs girondins, dont les positions sont déjà menacées par le blocus maritime et l'effondrement concomitant des marchés extérieurs (anglais, africains et ultramarins), à ne pas se poser la question de *l'opportunité* de proposer une *offre de services à l'occupant*. Cette offre est largement répandue, mais variable selon les métiers, les branches et les temps de l'Occupation. Les occupants parviennent en particulier à tirer profit des atouts et des spécificités économiques de la Gironde, en *intégrant* à leur économie de guerre les industries anciennement mobilisées pour la Défense nationale (complexe aéronautique, usines métallurgiques, construction navale, ...) et plus encore les richesses tirées du sol : le bois, la résine, le vin.

Quelle que soit l'importance des commandes de l'occupant pour une entreprise, l'historien ne doit pas se focaliser sur les seuls signes, qui rendraient immédiatement visibles un mieux financier : hausse des chiffres d'affaires, essor des réserves et valorisation de capital. Ces données doivent être confrontées avec l'impact des charges (fiscalité, assurances) et des sujétions subies par un établissement, que provoquent en particulier les restrictions (approvisionnement et entretien coûteux), les aliénations d'une partie de l'appareil productif (ainsi celles de la poudrerie de Saint-Médard et du Port autonome), les réquisitions (celle par exemple de la Cellulose du Pin par la Todt ou d'une partie du réseau des tramways par la Wehrmacht) et les destructions (bombardements alliés et exactions allemandes). Rares sont les établissements qui n'auront pas après-guerre un besoin impérieux de liquidités, en vue de reconstituer les stocks et remettre en ordre l'outillage économique. Toutes ces précautions ne sont pas là pour oblitérer l'ampleur comptable et l'apport financier des offres de prestations faites à l'occupant, mais pour tenter de s'approcher au plus près de l'horizon quotidien d'une entreprise et de l'univers mental d'un patron sous l'Occupation.

À la Libération, les chefs d'entreprise – spécialement les négociants des Chartrons et les établissements employés à la construction du mur de l'Atlantique – doivent rendre compte *individuellement* de leurs actions et de leurs choix, devant l'opinion, d'abord, devant les institutions en charge de l'épuration, ensuite. Très tôt émerge à Bordeaux l'image d'une épuration « imparfaite », pour ne pas dire « manquée ». Si le bilan de l'épuration judiciaire semble modeste en matière économique, si les dossiers examinés par le Comité régional interprofessionnel d'épuration portent sur un nombre limité de cas, les confiscations, eu égard au nombre de citations, au montant de sanctions prononcées, au nombre de recours, à l'émoi suscité dans les milieux patronaux, connaît en Gironde une ampleur certaine. Alors que l'opinion publique a longtemps douté de l'existence même d'un phénomène épuratoire, de son efficacité, de sa probité, le Comité de confiscation des profits illicites accomplit une importante opération de rééquilibrage fiscal au profit du Trésor. La dimension massive de ce processus s'explique par des finalités autant politiques qu'économiques. Cela est connu : s'en prendre au porte-monnaie des patrons, mais ne pas menacer *durablement* leur place ni dans la société (les mesures d'indignité nationale sont réservées aux cas les plus graves), ni dans leur société (les arrestations, fermetures et mises sous séquestre n'ont que des effets temporaires) offrent à la puissance publique l'opportunité de trouver un *compromis* et de concilier tant bien que mal le temps de l'épuration et la phase de reconstruction, dont les impératifs maintiennent l'entreprise au cœur du processus. Malgré cette continuité, nous ne devons pas douter de l'existence de l'épuration à Bordeaux, même si elle est traversée par de profonds gradients. Nous préférons parler moins d'une épuration manquée, que d'une *épuration inégale et contrastée*.

Au total, dans une région comme celle de Bordeaux que la nature même de son sol et de son activité tourne vers un intense mouvement d'échanges, dans un territoire qui reçoit de l'extérieur la plupart des choses nécessaires à son existence et à son développement, l'état de guerre et d'occupation, accompagné de ses vicissitudes et de ses restrictions, ne peut avoir sur ses entreprises que des effets immédiats et redoutables, effets qui ne s'estompent au mieux qu'à la fin des années 1940. Plus sûrement faut-il attendre le début de la décennie suivante pour que nous puissions enfin relativiser le poids économique de la Seconde Guerre mondiale, période d'exception qui est parvenue à *mettre au révélateur* les lignes de force et les fragilités structurelles du tissu économique girondin.